SEANCE DU 24 NOVEMBRE 2022

L'an deux mil vingt deux, le 24 novembre, à 18 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la commune de Bavincourt, se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121-10 à L 2121-12 du code général des collectivités territoriales, en date du 15 novembre 2022.

Étaient présents: MM CAYET Lionel, VERRET Philippe, CARON Guillaume, GUELTON Pascal, L'HUILLIER Philippe, LORIDAN Olivier, NORMAND Laëtitia, POINCET Ingrid, CORBEAU Sabrina, BRIDOUX François, BEAUCOURT Olivier

Est élu secrétaire : Mme NORMAND Laëtitia

Ordre du jour

- Point sur les chantiers en cours
- Don à la commune de Bihucourt
- Rencontre Poste et Communauté de Communes / Devenir de l'agence postale
- Bulletin municipal et cérémonie des vœux
- Révisions de contrats (affichage premier, EDF ...)
- Opération Vitraux Devis -subvention
- Questions diverses

Point sur les chantiers en cours

Trottoirs de l'Arbret

M LORIDAN précise que les travaux de rénovation de trottoirs sur l'Arbret sont terminés et validés. Quelques problèmes ont été signalés sur les caniveaux ; cela sera vu avec l'entreprise. Les travaux initialement prévus à hauteur de 163 747,00 € ont été revus à la baisse, ils coûteront en définitive 155 800,00 €.

Le Maire signale que la commune n'a pas bénéficié de la subvention au titre DETR 2022 (estimée à 32 285 €) pour ces travaux mais qu'une demande a d'ores et déjà été faite pour 2023. De même pour les Amendes de Police qui pourraient s'élever à 15 000 €.

Citerne incendie

L'achat du terrain, parcelle ZL46 de 477 m² et appartenant à Mme Varlet, se fera le 15 décembre 2022 chez Me Buneau. Comme prévu, le prix en est de 1000 € plus frais d'acquisition.

Les travaux seront réalisés par l'entreprise BALESTRA au cours du premier semestre 2023 pour un montant de 25 130 € HT. Subventions accordées : FARDA 10 000 € / DETR 4285 €.

Chemin de Gouy

Les travaux d'un montant de 28500 € HT sont terminés. Subvention au titre du FARDA 10 396 €

Modification Budgétaire

Le Maire signale que l'achat du terrain pour l'installation de la citerne incendie se monte à 1270,00 € avec les frais d'acquisition. Il convient donc de modifier le budget de l'exercice comme suit :

article	libellé	somme
2111 opération 212	Achat de terrain -citerne	270,00 €
231 opération 195	Trottoir rue des Berceaux	-270,00 €

Entendu le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ces modifications.

Opération Vitraux

Le Maire rappelle les devis reçus concernant la rénovation des vitraux de l'église.

David Pollet d'Arras 61 000 € HT Julien Salmon de Laventie 49 272 € HT

Il demande ensuite au Conseil Municipal de se positionner sur le choix de l'entrepreneur.

Entendu le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de confier les travaux de rénovation des vitraux de l'église à M Julien SALMON.

Opération Vitraux – demandes de subventions

Le Maire rappelle qu'il est possible d'obtenir des subventions pour la réalisation des travaux de rénovation des vitraux de l'église auprès du département et de la région.

Entendu le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de demander toutes les subventions possibles (Département, Région et autres) et donne tout pouvoir au Maire pour l'établissement des demandes et la signature de tous documents y afférents.

Don à la commune de Bihucourt

Le Maire rappelle la tragédie vécue par la commune de Bihucourt suite à la tornade qu'elle a subie. Il signale que l'AMF (Association des Maires de France) lance un appel aux dons auprès des communes. Il demande au Conseil Municipal de délibérer sur l'octroi et le montant éventuel de ce don.

Entendu le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de donner la somme de 500 € à la commune de Bihucourt via l'Association des Maires de France et donne tout pouvoir au Maire pour sa réalisation.

Avenir de la Poste

Le Maire signale qu'une réunion s'est tenue, le 22 novembre, sur l'avenir et le maintien de la Poste à L'Arbret. Etaient représentées :

La Commune de Bavincourt : MM Lionel CAYET, Philippe VERRET

La Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois : M SEROUX

La Direction Régionale de la Poste

En ce qui concerne le renouvellement de contrat signé par la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois en 2019, la Direction Régionale de la Poste répond que, si besoin, ce contrat pourra être dénoncé à tout moment.

Pour le maintien ou non, la Direction Régionale de la Poste précise qu'il est possible de supprimer ce point poste mais qu'alors il ne sera plus possible de faire marche arrière. Elle propose également de réfléchir à l'établissement d'un point poste à un autre endroit du village (commerce par exemple).

Les conseillers signalent que les horaires habituels d'ouverture de la Poste sont fréquemment modifiés et que l'affichage de ces changements n'est pas très visible. Ils estiment que ces changements répétés ne peuvent que nuirent à la fréquentation de l'établissement.

Cérémonie des voeux

Le Maire demande aux Conseillers de délibérer sur la reprise de la cérémonie des vœux.

Entendu le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de reprendre cette cérémonie, en fixe la date au 20 janvier 2023 à 19h00. Une collation, galette et cidre, sera offerte aux administrés.

Le problème de sonorisation de la salle est évoqué.

Illuminations de Noël

Le Maire demande aux Conseillers de délibérer sur le maintien des illuminations de Noël.

Entendu le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de maintenir les illuminations de Noël, les ampoules étant généralement des LED et le créneau d'allumage restreint.

Des îlots de sapins seront installés comme habituellement. Mme Corbeau demande à ce que la boîte aux lettres du Père Noël soit installée rapidement afin qu'il puisse répondre à tous les enfants.

La date d'installation est fixée au vendredi 2 décembre.

Révision de contrat EDF

M VERRET rappelle que, suite à la demande de la FDE, la Commune est repassée aux offres réglementées afin d'éviter les hausses de tarif intempestives.

Révision de contrat avec Affichage Premier

M VERRET précise qu'il conviendrait de revoir le contrat qui lie Affichage Premier et la Commune. La commune n'ayant aucun avantage à conserver le contrat actuel.

Entendu l'exposé, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- de dénoncer le contrat liant la Commune à Affichage Premier
- donne tout pouvoir au Maire pour revoir ou annuler ce contrat et signer tout document y afférent.

Concours fleurissement

Le Maire signale qu'il conviendrait de prévenir les lauréats du Concours fleurissement. Mme Corbeau se charge de le faire et propose que les bons d'achats soient remis aux gagnants lors de la cérémonie des vœux. Accord à l'unanimité du Conseil Municipal.

Vidéo-protection

Le Maire signale qu'il a rencontré le 27 octobre, avec les Adjoints, le Major Larivière (Brigade de Gendarmerie d'Arras), référent sûreté en vidéo-protection sur le secteur d'Arras. Celui-ci propose un diagnostic sûreté et de vidéo-protection pour notre commune et souhaite présenter ses conclusions lors d'une réunion du Conseil en Mars 2023. La prestation étant gratuite et sans engagement de notre part, nous l'avons sollicité officiellement.

Bulletin 2023

Le Maire rappelle le calendrier prévu pour le bulletin 2023 :

- retour des articles à M Leroy pour le 8 décembre afin qu'il puisse les compiler
- envoi à l'imprimerie Sensey pour le 20 décembre
- distribution à la population les 9 et 10 janvier 2023
- •

Coupe de bois

Un seul candidat s'est présenté pour couper et récupérer le bois des chemins communaux.

CAYET	VERRET	CARON	LORIDAN	NORMAND	GUELTON
Lionel	Philippe	Guillaume	Olivier	Laëtitia	Pascal
BEAUCOURT	POINCET	CORBEAU	L'HUILLIER	BRIDOUX	
Olivier	Ingrid	Sabrina	Philippe	François	